



LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
DRESNY



2023 - 2024

Numéro de déclaration : 0440711AP000223-E01

S O M M A I R E

p. **3**

I. MODALITÉS D'ORGANISATION

- A. Lieu et Adresse
- B. Modalités d'accès à l'accueil périscolaire
- C. Communication
- D. L'équipe d'encadrement
- E. Les locaux d'accueil et leur affectation

p. **6**

II. PROJET DE FONCTIONNEMENT

- A. Vie quotidienne
- B. Règles de vie

p. **7**

III. DÉMARCHE ÉDUCATIVE

- A. Rappel des principaux axes du PEDT
- B. Les objectifs pédagogiques

p. **8**

IV. L'ANNÉE 2023/24 À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- A. Projet d'animation
- B. Moyens mis en œuvre
- C. Bilan pédagogique

p. **9**

V. ANNEXES

- A. Organigramme
- B. Outils d'évaluation

I. MODALITÉS D'ORGANISATION

A. Lieu et adresse



Une **SPL** est une société de type société anonyme, mais dont le capital est détenu à 100% par des collectivités territoriales ou groupements de collectivités. Les **SPL** sont des sociétés régies pour l'essentiel, par le droit privé. Leurs salariés et leur comptabilité relèvent du droit privé. Elles ont un capital exclusivement public, détenu par au moins deux collectivités locales ou leurs groupements et se voient attribuer leurs missions sans mise en concurrence. Les **SPL** ne peuvent intervenir que pour leurs actionnaires publics et sur leurs seuls territoires. Elles complètent la gamme des **Entreprises Publiques Locales (EPL)** et permettent aux collectivités locales de disposer d'un nouveau mode d'intervention capable de moderniser la gestion des services publics locaux.

Suite à une demande de l'État (cf. arrêté préfectoral du 16 Juin 2016), le **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)** a été dissous le 31 Décembre 2016. Le **SIVU** Enfance - Jeunesse laisse donc sa place à la **Société Publique Locale La Roche** depuis le 1er Janvier 2017.

Les communes d'**Avessac, Fégréac, Massérac, Plessé et Saint-Nicolas de Redon** ont confié leurs compétences **enfance et jeunesse pour les 3-17 ans** à **La Roche** par deux **Délégations de Service Public** : **DSP** Accueil des jeunes (pendant les périodes scolaires) et **DSP** Enfance et Jeunesse (période de vacances scolaires). Chaque commune est représentée par des administrateurs, qui sont obligatoirement consultés ou informés pour toute décision de développement, d'engagement et de financement des opérations confiées.

La Roche a pour fonction l'administration des accueils, la coordination des acteurs et des missions ainsi que l'exploitation administrative, technique et financière.

LA ROCHE EN QUELQUES CHIFFRES :

05

COMMUNES LIMITOPHES
bénéficient de nos services

08

SITES D'ACCUEIL
dont 2 accueils de loisirs et 1 service jeunesse

27

SALARIÉS
travaillent pour **La Roche**

Organigramme en annexe.

B. Modalités d'accès à l'accueil périscolaire

Toute fréquentation des accueils périscolaires implique la constitution préalable d'un **DOSSIER D'INSCRIPTION**. Le Dossier d'inscription donne ensuite accès au **portail famille** avec un espace dédié et sécurisé afin de procéder aux réservations.

<https://audomainedelaroche.portail-familles.app/>

Les enfants scolarisés à l'école publique du Dresny sont pris en charge **aux heures qui précèdent et suivent la classe**.

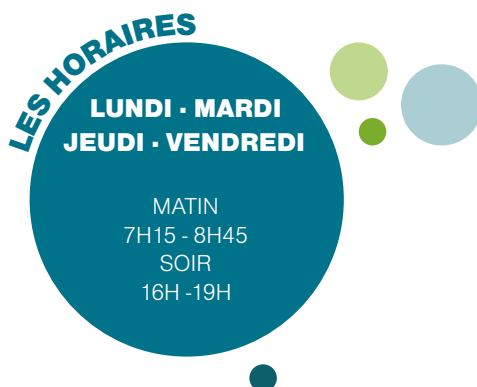
Les familles bénéficient d'une tarification selon leur Quotient Familial par tranche de 30min. Ces tarifs sont votés chaque année par les actionnaires.

	QF1 < 380	QF2 381 à 500	QF3 501 à 680	QF4 681 à 760	QF5 761 à 900	QF6 901 à 950	QF7 951 à 1500	QF8 1501 à 2000	QF9 2001 à 2500	QF10 > 2501	HORS SPL
PÉRISCOLAIRE (par tranche de 30 minutes)	0,72€	0,82€	0,93€	1,03€	1,13€	1,24€	1,34€	1,44€	1,55€	1,65€	1,75€

Les enfants sont pointés à leur arrivée le matin et le soir en partant sur notre logiciel de pointage, cela déclenche automatiquement la facturation en conséquence.

Les inscriptions sont ouvertes et accessibles **via le portail famille depuis le 21 août** pour l'année scolaire 2023/24. Possibilité de joindre directement nos services par téléphone **02 52 78 00 10** ou par mail à **reservation@audomainedelaroche.fr**

ATTENTION : le nombre de places en accueil collectif de mineurs est fixé en fonction du nombre d'encadrants afin de garantir la sécurité et la qualité de nos accueils : **les places pourront donc être limitées**. Toutes ces prestations doivent au préalable **être réservées**. Sans inscription ou demande écrite par mail de la famille avec un retour de confirmation de notre part, *La Roche* refusera la prise en charge de l'enfant, pour des raisons de sécurité et de cadre réglementaire auquel nous sommes soumis.



C. Communication

La communication entre tous les acteurs est très importante pour le bon déroulement des activités. C'est pourquoi :

- Des photos seront diffusées sur nos réseaux et à l'entrée de l'accueil afin de faire découvrir en image les activités menées sur l'accueil périscolaire à la fin de chaque période (**avec vérification au préalable du droit à l'image**).
- Un affichage à l'entrée de l'accueil informe les parents, du menu du goûter du jour ou de la semaine entière, des objectifs pédagogiques des activités proposées ainsi que des informations importantes relatives au bon fonctionnement de l'accueil.
- Des enquêtes de satisfaction vont être réalisées auprès des familles et des enfants à deux reprises dans l'année. Cela permet à tous de nous faire des retours constructifs sur nos propositions et notre fonctionnement afin que l'on puisse consolider nos pratiques et nous améliorer.
- Des temps conviviaux seront proposés dans l'année en invitant les familles à s'arrêter un moment au sein de l'accueil avec les animateurs et leurs enfants afin de découvrir ou redécouvrir ensemble les activités réalisées et les projets menés.

Nos équipes restent disponibles pour répondre aux éventuelles questions des familles sur le site d'accueil ou directement au sein de nos services à *La Roche*.



@audomainedelaroche

Un comité d'usagers est dorénavant installé avec deux représentant.es de parents de la commune du Dresny.

Le comité se réunit une fois par trimestre et a pour but :

- D'accompagner les responsables des équipements et services,
- De permettre l'amélioration des fonctionnements au sein des équipements et services en facilitant la compréhension des besoins des familles et conseillant les directions sur les modalités pratiques de réponse aux besoins,
- De relayer les informations en direction des familles,
- De faciliter les interrelations entre les directions et les familles (interface) lorsque cela est nécessaire.

D. L'équipe d'encadrement

L'équipe est constituée en fonction du taux de fréquentation et du taux d'encadrement légal.

L'équipe dans son ensemble est accompagnée par la coordinatrice des activités 3-12 ans et supervisée par la responsable du service enfance-jeunesse.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION



**L'animatrice mobile peut intervenir sur les différents accueils périscolaires selon les besoins.*

Les rôles et fonctions de chacun.e

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et appliquent le projet pédagogique et d'animation. Des réunions permettent d'adapter les activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide. La référente et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein de l'accueil tout en ayant **un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, sa tenue et son attitude.**

Les missions du référent.e

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants accueillis.
- Organiser le bon fonctionnement de l'accueil (accueil des familles, gestion du matériel, gestion des listes avec informations importantes concernant les enfants (PAI, droit à l'image...) relais de terrain avec la hiérarchie.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations avec les familles.
- Élaborer, en concertation avec l'équipe d'animation le projet pédagogique.
- Coordonner l'équipe d'animation.

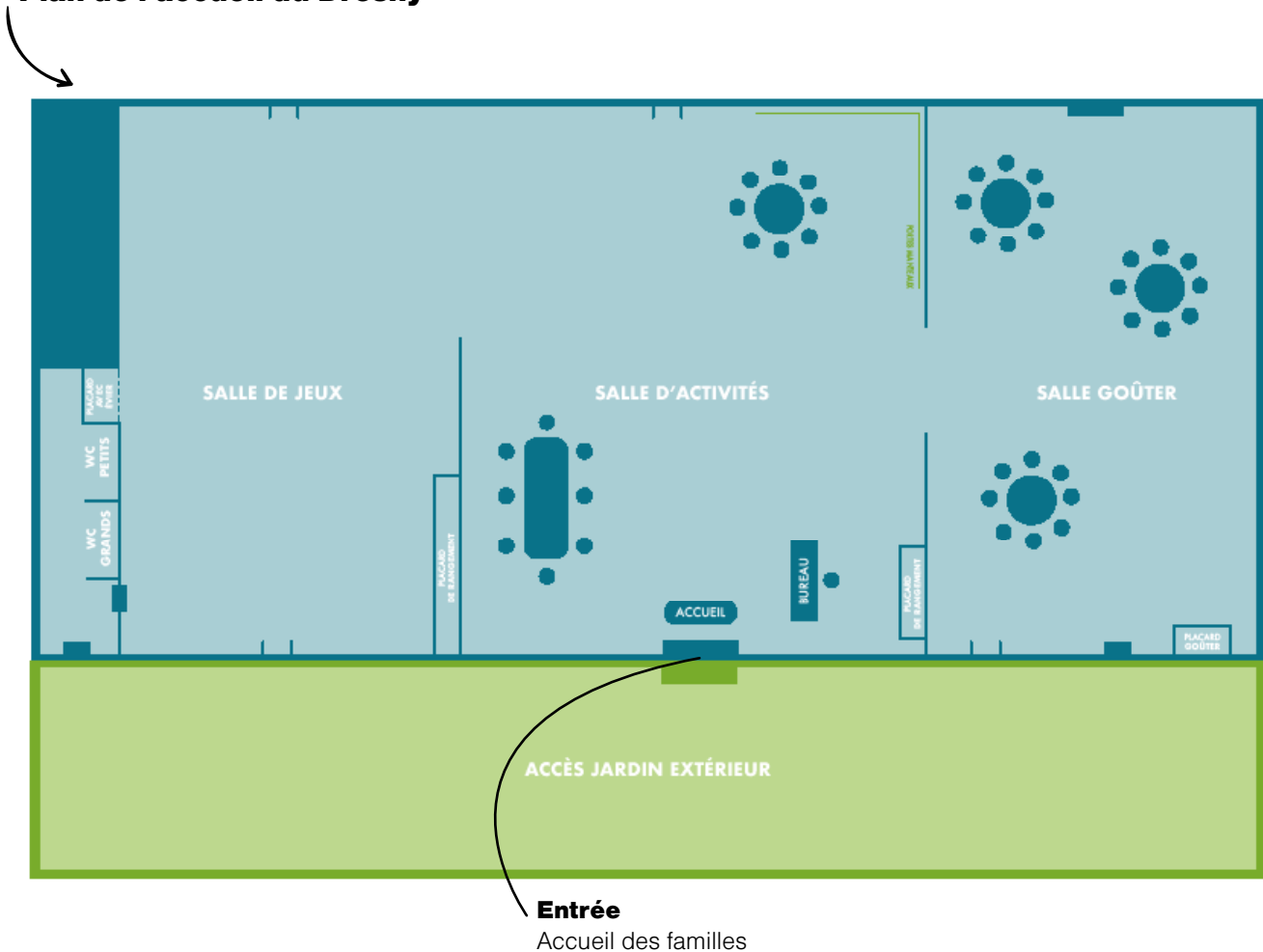
Les missions des animateurs

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants qui lui sont confiés.
- Participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif du territoire.
- Construire une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants.
- Encadrer la vie quotidienne et les activités.
- Proposer et organiser les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies.

E. Les locaux d'accueil et leur affectation

Les locaux sont mis à disposition par la commune de Plessé comme souligné dans la DSP Patrimoine.

Plan de l'accueil du Dresny



II. PROJET DE FONCTIONNEMENT

A. Vie quotidienne

Les enfants pourront fréquenter l'accueil périscolaire sur réservation au préalable via le portail famille, par téléphone ou par mail. Pour ce faire un dossier d'inscription à jour auprès de nos services est **obligatoire**.

Notre principale mission est de proposer aux familles un mode de garde sécurisant et accueillant où la prise en charge de l'enfant est quotidiennement réfléchi afin de garantir aux familles un accueil de qualité.

Il s'agit d'un lieu de vie et d'enrichissement où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire. C'est un lieu de découverte, de détente et de loisirs pour l'enfant et il se doit également d'être un lieu de confiance pour les parents. Le personnel formé accompagne les enfants au quotidien et s'assure de toujours donner du sens à l'action menée.

PÉRICENTRE MATIN

La prise en charge de l'enfant à ce moment de la journée se situe à une période charnière, au rythme souvent bousculé, comprise entre le lever et le temps de classe. Une atmosphère calme, réconfortante est privilégiée. Chaque enfant doit pouvoir choisir en souplesse son activité et pouvoir s'isoler s'il le souhaite. Ils sont accueillis puis dirigés vers les différents espaces d'activités (jeux de société, jeux de construction, espace d'imitation, dessin, ateliers animés, etc).

Après une journée d'école les enfants sont moins enclins à se concentrer. Les animateurs de l'accueil rechercheront un équilibre entre la gestion collective du groupe et les besoins plus individuels des enfants. La détente et le bien être seront privilégiés. Des ateliers animés sont proposés mais jamais imposés.

B. Règles de vie

POUR LES ENFANTS : Les sanctions discriminantes, humiliantes et collectives sont proscrites. En cas de faute de l'enfant, le dialogue, la réparation des dommages matériels, les excuses et la punition constructive seront mis en avant. L'animateur pourra alors se référer à la **charte de vie** réalisée chaque début de semaine en collaboration avec les enfants en donnant des explications cohérentes.

POUR LES ADULTES : Application du règlement intérieur.

Rappel : il est possible de diffuser des images de la vie de l'ACM sur les réseaux sociaux (comme Facebook ou Instagram) en accord avec la référente et après vérification **obligatoire** du droit à l'image. Les animateurs sont autorisés à prendre en photo ou à filmer les enfants pour le bon déroulement des activités (cadres photos, expo...). Le rôle de l'animateur n'est pas de prendre en photo chaque enfant mais bien le groupe au moment de l'animation.

III. DÉMARCHE ÉDUCATIVE

A. Rappel des principaux axes du Projet Éducatif de Territoire

Depuis 2009, un projet Éducatif Local a été entrepris conjointement avec l'ensemble des acteurs du territoire. C'est en 2014 que le PEDT est venu compléter cette dynamique. Le PEDT s'inscrit aujourd'hui dans la volonté de mettre en œuvre une action éducative cohérente et concertée avec toute la communauté éducative.

Les élus sont initiateurs, porteurs et coordonnateurs de ce projet, aidés et accompagnés par la direction des services et tous les agents de *La Roche*.

Aujourd'hui l'objectif de notre PEDT est de poursuivre l'engagement avec l'ensemble des partenaires pédagogiques locaux et institutionnels sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Les orientations prioritaires du PEDT se déclinent à travers les points suivants :

CRÉER OU RENFORCER LE LIEN AVEC LES ACTEURS ÉDUCATIFS ET LES PARTENAIRES

- Créer les dynamiques d'échanges et les partenariats
- Faciliter les interventions des acteurs éducatifs sur les pratiques culturelles, sportives, éducatives
- Développer des activités en lien avec les projets d'écoles

AMÉLIORER LA COMMUNICATION À DESTINATION DES FAMILLES ET ACTEURS DU PROJET

- Réalisation de lettre d'information
- Utilisation des outils numériques d'information et de communication
- Faire participer les enfants à la communication des activités réalisées
- Échanges avec les comités d'usagers

FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET L'ENGAGEMENT LOCAL

- Favoriser la participation des enfants et jeunes dans les événements locaux (fête des aînés.es...)
- Création de junior associations... afin de favoriser l'engagement
- Mettre en œuvre des formations citoyennes (premiers secours...) à destination des enfants et sensibiliser à la solidarité

B. Les objectifs pédagogiques

OBJECTIF GÉNÉRAL		
CRÉER OU RENFORCER LE LIEN AVEC LES ACTEURS ÉDUCATIFS ET LES PARTENAIRES		
Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
Sensibiliser l'enfant à la pratique du sport et ses bienfaits	<ul style="list-style-type: none"> En suscitant la curiosité des enfants à travers des activités sportives, originales et ludiques. L'enfant doit exprimer de la joie et du plaisir En apprenant à l'enfant à connaître son corps et ses limites 	<ul style="list-style-type: none"> Proposer une activité sportive au moins 1 fois par semaine Les enfants se sont-ils pleinement investis dans les jeux sportifs ?
Favoriser l'ouverture culturelle	<ul style="list-style-type: none"> En faisant découvrir l'histoire des jeux olympiques et leur origine En proposant des activités ludiques et créatives aux enfants qui leur font découvrir les spécificités culturelles de différents pays 	<ul style="list-style-type: none"> Les enfants ont-ils découvert de nouvelles cultures ? Ont-ils eu le choix de faire des activités variées ? Se sont-ils imprégnés de spécificités culturelles des pays ?
OBJECTIF GÉNÉRAL		
FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET L'ENGAGEMENT LOCAL		
Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
Permettre aux enfants de se rassembler et favoriser le vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> En développant l'esprit d'équipe, sportif et solidaire : respect de l'adversaire et des règles du jeu En Permettant à l'enfant de s'épanouir dans le groupe à travers des jeux collectifs, de coopération, d'entraide et la création de spectacle En responsabilisant les plus grand. es en faveur des plus petit. es 	<ul style="list-style-type: none"> Les règles de jeux sont bien respectées ? Est-ce que les enfants se respectent et réussissent à jouer ensemble ? Les enfants ont-ils participé à l'élaboration du spectacle ? Représentation d'un spectacle devant les autres enfants Est-ce que l'entraide est présente ? Est-ce qu'ils arrivent à se motiver entre eux ?
Découvrir le goût de la performance individuelle et sportive	<ul style="list-style-type: none"> Donner le goût de l'activité sportive en organisant des mini-olympiades, des défis sportifs pour évaluer leurs progrès En aidant l'enfant à accepter et maîtriser l'échec 	<ul style="list-style-type: none"> Combien d'enfants ont participé à la mini olympiade ? Mise en place d'un défi sportif par mois Les enfants se sont-ils rendus compte de leurs progressions ? Ont-ils assimilé que l'échec aide à progresser ?

IV. L'ANNÉE 2023-2024 À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

A. Projet d'animation

THÈME : LES JEUX OLYMPIQUES DES ENFANTS

Les JO sont une philosophie universelle porteuse de valeurs et de message de respect, de pacification et de tolérance. Nous allons essayer de mettre en pratique cette philosophie pour cette année. Dans les JO les cinq anneaux représentent les 5 continents mais nous nous allons leur donner une autre signification :

- le partage
- l'entraide
- la tolérance
- la collaboration
- le respect

Remonter le temps des JO en découvrant l'histoire des tout premiers JO : quizz, découverte des symboles olympiques, des drapeaux des pays ...

Objectif : découvrir l'histoire des JO

Fabrication de notre mascotte : Imaginons un personnage qui va nous représenter

Objectif : travailler ensemble

Encourager la mixité petits et grands : photos montage en activités sportives, photos bombes

Objectif : encourager la mixité des maternelles et des primaires

Épreuves sportives en tout genre...

B. Moyens mis en œuvre

moyens HUMAIN

- Les animateurs formés et qualifiés de la structure sont les porteurs du projet en lien direct avec leur direction.
- Des animateurs stagiaires BAFA/DEJEPS

moyens MATÉRIELS

- Les locaux mis à disposition par la commune
- Les espaces de sports, terrain de foot
- Le matériel pédagogique

moyens FINANCIER

Prise en compte dans le budget :

- Les effectifs prévisionnels
- Les présences réelles des enfants sur l'année précédente,
- La capacité d'accueil de la structure (taille des locaux, respect du taux d'encadrement)
- Les animateurs salariés
- Matériel Pédagogique
- L'alimentation

moyens EN COMMUNICATION

- Affichage des menus et goûters , des objectifs pédagogiques des activités
- Plaquette d'information : Site internet et/ou portail familles de l'accueil
- E-mailing aux familles

C. Bilan pédagogique

Des réunions d'équipe sont organisées avec les animateurs et la direction avant le début de l'année scolaire. Ces réunions permettent de partager les expériences de chacun, de faire remonter les problématiques rencontrées afin d'y remédier rapidement; mais également de préparer les activités et d'anticiper les matériels pédagogiques ainsi que d'analyser les points forts (réussite d'un grand jeu, satisfaction des enfants et des familles pour une sortie proposée...).

Un bilan pédagogique sera réalisé en fin d'année scolaire. Plusieurs outils seront utilisés :

- Retours des enquêtes de satisfaction
- Évaluation des objectifs pédagogiques selon la grille d'évaluation par l'équipe d'animation
- Retours comité Usagers

Ce bilan sera un outil afin d'établir nos objectifs pédagogiques et nos modalités de fonctionnement par l'année suivante.

V. LES ANNEXES

A. Organigramme



PRÉSIDENT-E

DIRECTEUR-TRICE

PÔLE ADMINISTRATIF

- Responsable administratif
- Responsable comptabilité
- Responsable communication

ASSISTANT-E DE DIRECTION

PÔLE ANIMATION

- Responsable animation
- Responsable enfance
- Responsable jeunesse

AGENT DE SERVICE

ENFANCE

JEUNESSE

AVESSAC	LA CITADELLE PLESSÉ	LE COUDRAY	LE DRESNY	FÉGRÉAC	MASSÉRAC	MIL' COULEURS SAINT-NICOLAS-DE-REDON	LA RONDE PLESSÉ	5 COMMUNES
APS Référénts-tes : 1 Animateurs-trices : 2	APS Référénts-tes : 1 Animateurs-trices : 2	APS Référénts-tes : 1 Animateurs-trices : 1	APS Référénts-tes : 1 Animateurs-trices : 1	APS Référénts-tes : 1 Animateurs-trices : 2	APS Référénts-tes : 1 Animateurs-trices : 1	APS Référénts-tes : 1 Animateurs-trices : 2	APS Référénts-tes : 1 Animateurs-trices : 7	LRD Référénts-tes : 1 Animateurs-trices : 1
TAP'S Animateurs-trices : 2		TAP'S Animateurs-trices : 3	TAP'S Animateurs-trices : 3		TAP'S Animateurs-trices : 2		TAP'S Animateurs-trices : 4	VACANCES Animateurs-trices : 2
						LES MERCREDIS Référénts-tes : 1 Animateurs-trices : 2	LES MERCREDIS Référénts-tes : 1 Animateurs-trices : 2	
						VACANCES Référénts-tes : 1 Animateurs-trices : 3	VACANCES Référénts-tes : 1 Animateurs-trices : 3	

LRD : La Roche se déplace

APS : accueils périscolaire

B. Les outils d'évaluation



CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Date limite de réponse : vendredi 24 juin 2022

SUR LE SITE :

- Avesnac Coudray Dresny Fégréac Massérac La Ronde La Citadelle Saint-Nicolas-de-Redon

Pour chaque question, coche le signe qui correspond le mieux à ce que tu ressens. Tu peux laisser un commentaire pour donner ton avis.



Que penses-tu :

des goûters				
des activités du soir et/ou du matin				
des règles de vie au périscolaire				
du trajet école-périscolaire				
des relations avec les animateurs				
des relations avec les autres enfants				
de l'ambiance du périscolaire				



Quand tu es au périscolaire :

tu te sens détendu et tranquille.				
tu te sens en sécurité				
tu es content de venir				
les animateurs font respecter les règles				
les animateurs s'occupent de toi quand tu en as besoin et tu te sens respecté				
les animateurs te laissent parfois choisir ton activité ou du temps libre				

Quel type d'activité préfères-tu ?

- les bricolages les jeux collectifs les sorties en bus les jeux sportifs la cuisine les jeux libres

Autres :



À compléter avant d'effectuer votre activité, cette fiche vous permet de savoir ce que vous voulez faire et comment vous allez le mettre en place. Vous visualiserez plus facilement ce qui est réalisable de ce qui ne l'est pas.

Animateur référent de l'activité

Intitulé de votre activité

Date _____ Temps de l'activité _____ Public _____
 Nombre de participants/animateurs _____ Lieu de réalisation/commune _____

Domaine de l'activité

Objectifs pédagogiques de l'activité

Matériel nécessaire et quantité (vérifier les stocks et soyez le plus précis possible)

Consignes (mesures de prévention, risques potentiels)

Rôle de-s animateur-s

Déroulement attendu de l'activité (étape par étape)

BON POUR ACCORD

Marion GATARD
 Chargée des activités 2/12 ans
 Cochargée des activités Pesselle

Responsable Enfance-Jeunesse
 Adjointe de direction
 Responsable du pôle animation



VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARTIE DES

COMITÉS D'USAGERS

Qu'est-ce que c'est ?

Les comités d'usagers représentent les familles auprès des responsables d'équipements pour donner un avis quant au fonctionnement des équipements, dans les relations avec les familles.

Comment ça fonctionne ?

Les comités d'usagers se composent de 2 représentants-tes par site :
 Avesnac - Coudray - Citadelle
 Dresny - Fégréac - Massérac
 Plessé - Saint-Nicolas-de-Redon

Ils se réunissent une fois par trimestre ou à la demande des responsables. Les représentants-tes sont investis pour une durée d'un an.

Quel est l'objectif ?

Les comités d'usagers ont pour objectif d'avoir un rôle de partenariat entre les familles et les directions d'équipements.

Ils sont un maillon essentiel dans la prise en compte des avis des familles dans les domaines pratiques du fonctionnement des équipements de proximité.

POUR CANDIDATER :

Inscrivez-vous sur la liste auprès des animateurs-trices avant le **16 septembre**.
 Si le nombre de candidatures est **supérieur** à 2, alors un tirage au sort parmi les candidats-tes sera organisé.
 Si le nombre de candidatures est **inférieur** à 2, alors un tirage au sort parmi les familles du site sera organisé